LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°106 / décembre 2025

Plus d'infos sur www.villars.fr

12, 13, 14 décembre 2025

Marché de Noël

JARDIN PUBLIC
MAIRIE

Programme complet sur :
www.villars.fr
et au dos du magazine

Ville de Villars
Un choix de vie !

Sommaire

Décembre 2025

p.6 Vie sur le vif

Ça s'est passé,

Accueil des nouveaux habitants,

Bourse aux graines,

Résidence "Les Marronniers",

Réveillon du Nouvel An seniors,

Conseil Municipal des Enfants.

p.10 Vie municipale

20 ans du Relais Petite Enfance,

Nounou, un métier,

Inclusion : 3 exemples concrets à Villars,

Espace Beaunier,

Inauguration du Gymnase Louis Bernichon,

Point sur les chantiers,

Jobs Mairie.

p.17 Vie économique

Auchan Villars.

p.18 Vie pratique

Fin du réseau cuivre et ADSL,

Conseil en mutuelles.

p.19 Vie politique

Tribune libre.

p.20 Vie associative

Association des Entrepreneurs de Villars,

Volley-Ball Villars.

p.21 Vie de Villardaires

Kévin Chomat,

Frédéric et Utah.

p.22 Vie culturelle et événementielle

A l'affiche de la Saison,

Spécial Manga

Ciné-coulisses,

Marché de Noël.

Le Villardaire

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik.
Impression : Lucky Imprimerie. Dépôt légal : décembre 2025. Distribution : Mairie de Villars.

Édito

Le mot du Maire

Chers Villardaires,

Ce nouveau numéro de la revue municipale vous présente un aperçu du dynamisme de notre commune.

Les projets d'aménagement se poursuivent. La pose de la première pierre du programme immobilier l'Orée du Parc (65 logements construits autour d'un vaste parc paysager de plus de 5 600 m²) à l'Espace Beaunier, les travaux effectués rue de l'Espoir (reprise du tapis de voirie, création d'une piste cyclable), l'inauguration du gymnase Bernichon fraîchement rénové (réduction de sa consommation énergétique de plus de 60%, extension du bâtiment pour optimaliser son utilisation, végétalisation des espaces extérieurs) , ainsi que les interventions faites rue Thiers (démolition, agrandissement du parking) et route du Plat Haut (réfection du réseau d'eau potable, consolidation du mur de soutènement) traduisent la volonté de la commune d'investir au mieux pour les espaces publics.

Dans les pages qui suivent, il est question du Relais Petite Enfance, une structure essentielle depuis 20 ans dans l'accompagnement des tout-petits et valorisant le rôle des assistantes maternelles.

Des dispositifs proposés aux Villardaires, comme les conseils pour le choix d'une mutuelle adaptée, sont mis en place pour être accessibles au plus grand nombre, et notamment aux seniors.

Les associations locales continuent de jouer un rôle primordial grâce au soutien financier de la commune. La nouvelle dynamique du Volley-Ball Villars ou les divertissements récents, comme la soirée Halloween de l'Association des Entrepreneurs de Villars renforcent la convivialité et le lien social. Le Conseil Municipal des Enfants, avec ses nouveaux élus, incarne l'avenir de notre commune et est porteur de projets pertinents.

Egalement, vous pourrez découvrir des personnes aux parcours inspirants, comme Kévin Chomat, chanteur et compositeur villardaire, ou encore Frédéric et son chien guide Utah.

Les 12, 13 et 14 décembre au Centre bourg, je vous invite à venir nombreux partager les animations de Noël et le feu d'artifice du samedi soir. Vous pourrez, en toute convivialité, profiter d'un marché, composé d'une quarantaine de stands de commerçants très divers.

Le Réveillon du Nouvel An dédié aux seniors, organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes, est renouvelé ce 31 décembre à partir de 19h00 à la salle de la Libération. Un rendez-vous désormais incontournable pour nos seniors pour terminer l'année ensemble et dans la joie. L'inscription, obligatoire, est à faire en mairie, durant les permanences dédiées (voir.8).

Dans les jours à venir, j'invite aussi les nouveaux Villardaires à s'inscrire pour la cérémonie d'accueil qui leur est réservée le 27 février 2026. Cette soirée sympathique est l'occasion de découvrir les différents services et animations proposés sur la commune.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et tous, de joyeuses fêtes de Noël et de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

Jordan DA SILVA,
Maire de Villars.

Mairie - Informations pratiques

Mairie de Villars
Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20
Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : secretariat@villars.fr
Site Internet : www.villars.fr
Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

Horaire d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Services Techniques :
sur RDV au 04 77 91 11 21

Urbanisme :
sur RDV ou par téléphone
au 04 77 91 11 24.

Police Municipale :
04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous. Merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie.

Ville de Villars
Un choix de vie !

Agenda

Décembre

❑ Du 2 au 27 décembre
Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de Ness Roberton
(Entrée libre)

❑ Vendredi 12 décembre
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Projection de films d'archives et conférence "Mémoire audiovisuelle" animée par Gérard Vial
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Du 12 au 14 décembre
Jardin public de la mairie
Marché de Noël
organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes
(voir au dos du magazine)

❑ Dimanche 14 décembre
Salle de la Libération - 14h
Fête de Noël de l'ARAL
organisée par la Mairie et l'ARAL
ouverte à tous les + de 70 ans sur inscription auprès de l'ARAL.

❑ Lundi 15 décembre
Salle de la Libération - de 15h à 19h
Don du sang avec l'EFS

❑ Vendredi 19 décembre
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h
Spectacle de Noël jeune public "Prêts pour Noël ?"
créé et joué par l'équipe de la Médiathèque
(Gratuit - Réservation conseillée)

❑ Samedi 20 décembre
Salle de la Libération - à partir de 19h
Réveillon solidaire et participatif
organisé par Réveillons la Solidarité
(ouvert à tous - inscription obligatoire lors des permanences samedi 29 novembre de 9h à 12h et mardi 9 décembre de 16h à 19h salle Collange)

❑ Mercredi 31 décembre
Salle de la Libération - 19h
Réveillon du Nouvel An pour les seniors
organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes
(sur réservation - voir p.8)

Janvier

❑ Mercredi 7 janvier
Médiathèque - 18h
Club de lecture
(Gratuit - public adulte - sans réservation)

❑ Du 13 janvier au 14 février
Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition "Par le pouvoir du Manga"
(Entrée libre)

❑ Vendredi 16 janvier
Salle de spectacles - Médiathèque - 3 séances de 30 minutes de 12h à 14h
Sieste musicale
(Gratuit - sur réservation)

❑ Samedi 17 janvier
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Théâtre "Jackpot" avec la Cie Les Carrés M'en Fou
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Mercredi 21 janvier
Salle de spectacles - Médiathèque - 14h30
Projection de dessins animés japonais
(A partir de 10 ans - gratuit - réservation conseillée à la Médiathèque)

❑ Mercredi 21 janvier
Carré des Mineurs du cimetière
Commémoration de la catastrophe minière de la Chana.

❑ Vendredi 23 janvier
Salle de spectacles - Médiathèque - 14h
Ciné-coulisses
(Gratuit - réservation conseillée à la Médiathèque)

❑ Mercredi 28 janvier
Hall bas de la Médiathèque - 10h30
"Apprends à dessiner comme un mangaka"
(A partir de 7 ans - gratuit - réservation conseillée à la Médiathèque)

Février

❑ Dimanche 1er février
Eglise de Villars - 17h
Concert des chœurs Sinfonietta et Symphonia "Voyage en Italie"
(Billets en vente à l'entrée ou sur www.choeur-symphonia.fr)

❑ Mercredi 4 février
Hall bas de la Médiathèque - 14h30
"Apprends à dessiner comme un mangaka"
(A partir de 7 ans - gratuit - réservation conseillée à la Médiathèque)

❑ Mardi 10 février
Salle de spectacles - Médiathèque - 14h30
Projection de dessins animés japonais
(De 6 à 10 ans - gratuit - réservation conseillée à la Médiathèque)

❑ Mercredi 11 février
Salle de spectacles - Médiathèque - 15h
Spectacle jeune public "Panique chez les Mynus" avec la Cie Colegram
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Mercredi 18 février
Salle de spectacles - Médiathèque - 10h
Heure du Conte
(Dès 4 ans - gratuit - réservation à la Médiathèque)

❑ Dimanche 22 février
Salle de la Libération - 14h
Loto de l'ADAPEI
(ouvert à tous)

❑ Vendredi 27 février
Salle d'expositions - Médiathèque - 19h
Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
organisée par la Mairie
(sur inscription - voir p.7)

❑ Vendredi 27 février
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Concert du groupe Alkabaya "Tout va bien"
(Billets en vente à la Médiathèque)

Mars

❑ Du 3 au 21 mars
Espace Crémonèse - Médiathèque
Exposition de l'Atelier Couleurs et Créations
(Entrée libre)

❑ Les 14 et 15 mars
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30 le samedi et 15h le dimanche
Théâtre "Ramsès II" avec la Cie Par nos lèvres
(Billets en vente à la Médiathèque)

❑ Jeudi 19 mars
Monument aux morts - Jardin public de la Mairie
Commémoration du 19 mars 1962.

❑ Vendredi 20 mars
Salle de spectacles - Médiathèque - 3 séances de 30 minutes de 12h à 14h
Sieste musicale
(Gratuit - sur réservation)

❑ Samedi 28 mars
Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30
Spectacle d'impro théâtrale avec la Lily
(Billets en vente à la Médiathèque)

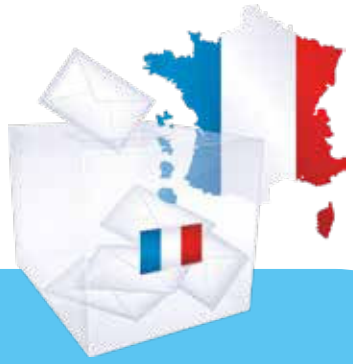

2026 : ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu :

➢ **dimanche 15 mars 2026** (1er tour)

➢ **dimanche 22 mars 2026** (2ème tour).

Ces élections ont lieu tous les six ans. C'est le suffrage universel direct qui est utilisé pour désigner les membres du Conseil municipal qui, à leur tour, éliront le Maire et les Adjoints.

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux élections, **il faut être inscrit sur les listes électorales.** L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Cette inscription peut se faire dans **la Mairie de votre domicile ou sur www.service-public.fr** jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin (soit **jusqu'au 6 février 2026 pour les élections municipales).**

Vous pouvez également vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur www.service-public.gouv.fr.

État civil

de la commune*

Les mariages

06/09/2025 - Nohra BELGUERMI & Abdelaziz MEBARKI
06/09/2025 - Julie BONNEFOND & Aurélien BONILLA
06/09/2025 - Romy GUIRAO & Jérémy SALAMONE
20/09/2025 - Julie POUSSE & Yanis MAKHLOUF
04/10/2025 - Elodie DOYEN & Yoann BEAUSSE
18/10/2025 - Sirine BENBOUZID & Abdel-Malek LALOUANI
25/10/2025 - Anissa MAHZOUM & Badis ABDENOURI

Les PACS

11/08/2025 - Soukayna PETITJEAN & Anthony MICHALON
25/08/2025 - Emelyne MATHIEU & Hugo LECOMTE
26/09/2025 - Justine MANSAT & Quentin COGNET
05/11/2025 - Anna BOUTIN & Bastien PAYS

Les naissances

05/09/2025 - Romy FORISSIER
14/09/2025 - Salomé GOOROOCHURN
18/09/2025 - Hugo PLANTARD
23/09/2025 - Sarah WORD
27/09/2025 - Ellie GNAGBO INACIO
29/09/2025 - Elena AUGUSTO
03/11/2025 - Alba NEUBERT

Les décès

10/08/2025 - Maurice ROBERT
19/08/2025 - Monique LOY veuve RANCHON
27/08/2025 - Isabelle HIVERT épouse GRANJON
28/08/2025 - Marthe SIBERT veuve SIMON
28/08/2025 - Marie-Christine DUJARDIN épouse TISSERAND
30/08/2025 - Guy GABION
03/09/2025 - Claude MARCANDELLA
09/09/2025 - André MARQUET
17/09/2025 - Daniel REY
21/09/2025 - Bernard VIOLLEAU
22/09/2025 - Jean-Paul MURE
26/09/2025 - Monique MOULIN épouse JEANDET
28/09/2025 - Miquelina De Fàtima GOMES MARTINS épouse TONA
01/10/2025 - Jacques MEON
16/10/2025 - Maurice ALFONSO

*ne paraissent sur cette page que les mentions d'État civil pour lesquelles les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.

Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet www.villars.fr rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

Ça s'est passé cet automne...

Plus de photos et vidéos sur le site Internet www.villars.fr et la page Facebook.

> Samedi 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Une trentaine de personnes ont choisi Villars pour les Journées du Patrimoine. Balade commentée sous un beau soleil et visite originale du Musée Jean-Marie Somet, avec un reporter en quête de scoops, ont permis d'en savoir plus sur le patrimoine local.

> Du 6 au 12 octobre : Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Une dizaine d'animations étaient proposées pour la Semaine bleue à Villars sur le thème "Vieillir : une force à partager !" : fabrication de pâtes, après-midi dansante, comédie chantée, ciné-coulisses, jeux de société,...

> Jeudi 20 novembre : Soirée Beaujolais Nouveau

Près de 300 personnes sont venues déguster le cru 2025 du Beaujolais Nouveau, accompagné de planches de fromages et de charcuterie. Une soirée conviviale organisée par la Mairie et le Comité des Fêtes et animée par le groupe Apex Music Club.

Accueil des nouveaux habitants

Cérémonie : vendredi 27 février 2026 - 19h - Médiathèque de Villars

Parce qu'il est important de se sentir bien accueilli dans sa nouvelle commune, la mairie convie chaque année les nouveaux Villardaires à une cérémonie de présentation.

Vendredi 27 février 2026, tous les **habitants installés à Villars entre février 2025 et janvier 2026** sont invités à une **rencontre conviviale, à la Médiathèque** (2 montée de la Feuilletière à Villars).

Les participants pourront y rencontrer les référents de quartiers, se renseigner sur les projets en cours et recevoir de nombreux documents d'infos pratiques.

Ce sera également le moment idéal pour poser des questions, visiter la Médiathèque et échanger autour d'un verre de l'amitié.

Pour participer, seul ou en famille :

Inscrivez-vous avant le 9 février 2026,

- à l'accueil de la Mairie,

- ou par mail en indiquant vos coordonnées téléphoniques et postales à secretariat@villars.fr.

Bourse aux graines

Echange de graines - de plants - de boutures

Samedi 11 avril - de 9h à 13h - salle Collange

Apportez vos graines et boutures et échangez-les !

Pour la 5ème année consécutive, jardiniers et fleuristes amateurs ou simples curieux ont rendez-vous à la Bourse aux graines de Villars.

Cette journée, positionnée au début de la période de plantation, permet **de se rencontrer et d'échanger gratuitement graines, plants, boutures et conseils de jardinage.**

Une bonne opportunité pour tester de nouvelles variétés, enrichir son potager ou ses massifs fleuris, partager son savoir-faire ou tout simplement se fournir gratuitement en graines.

Des membres des jardins Volpette de Saint-Étienne ou des jardiniers passionnés seront présents pour donner des conseils et astuces de jardinage.

La Mairie proposera de la documentation pour apprendre à effectuer un bon compost, à jardiner sans pesticide et à comprendre l'intérêt de la saisonnalité et de la biodiversité.

Vous êtes intéressés pour venir faire de l'échange de graines, plants ou boutures ?

Contacter la mairie par mail à : secretariat@villars.fr,
ou par téléphone au : 04 77 91 11 20.

Vous souhaitez vous lancer dans les plantations mais n'avez pas encore de graines à échanger ?

Venez malgré tout bénéficier de dons de graines, vous échangerez l'année prochaine !

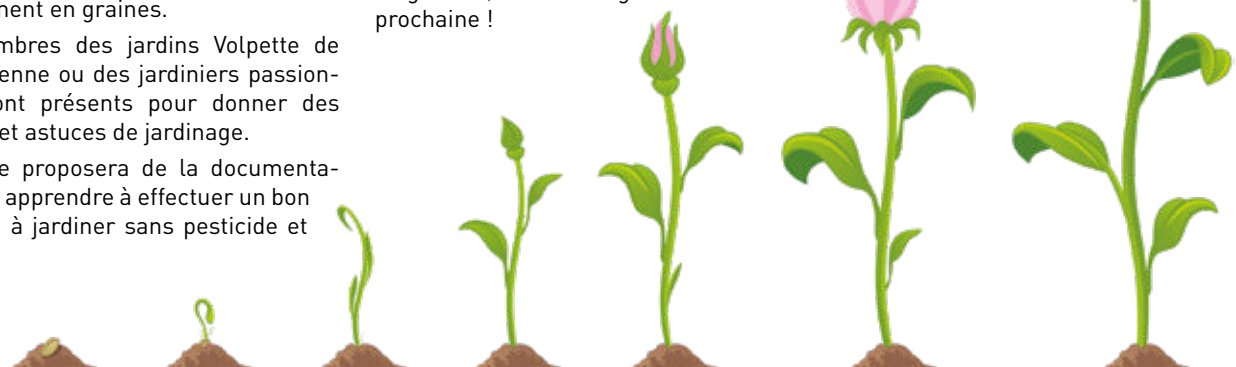

Résidence "Les Marronniers"

Atelier cuisine intergénérationnel

6 résidents se sont rendus au Relais Petite Enfance pour partager un temps collectif avec les assistantes maternelles et les tout-petits en octobre.

Au programme : 3 recettes de cuisine à réaliser et à déguster tous ensemble. Enfants et seniors ont mis la main à la pâte pour confectionner un préfou fromage ciboulette, des verrines à la betterave, faisselle et noix, puis un gâteau pommes - poires. L'occasion de mieux se connaître et de s'entraider.

L'Armoire Ambulante : une expo -vente de vêtements très appréciée

C'est la 5ème fois que Chloé Vaud, fondatrice de la société L'Armoire Ambulante, installe sa boutique itinérante à la résidence "Les Marronniers". Depuis 2023, elle propose des expositions-ventes de vêtements destinées à aller à la rencontre des personnes âgées, souvent dans l'impossibilité de se déplacer pour faire leurs achats. Durant l'après-midi, les résidents découvrent une sélection de vêtements majoritairement fabriqués en France ou en Europe, privilégiant la qualité, le confort et la praticité. Les modèles proposés se distinguent par leurs matières agréables, leurs couleurs variées et leurs imprimés dynamiques, tout en intégrant des détails facilitant l'autonomie, comme des tailles élastiques ou des coupes adaptées. Au-delà de la dimension commerciale, ces rencontres sont de véritables moments de convivialité. Les résidents et les organisatrices prennent plaisir à échanger leurs avis, à conseiller et à partager un après-midi où le côté humain devient même plus important que l'achat lui-même.

Réveillon du Nouvel An pour les seniors

Réservez vos places pour le 31 décembre !

Mercredi 31 décembre 2025
à partir de 19h
salle de la Libération
sur inscription

Depuis 4 ans, la commune et le Comité des Fêtes de Villars organisent un Réveillon du Nouvel An pour les seniors.

Mercredi 31 décembre, à partir de 19h, venez déguster un repas de fête préparé par Richard Traiteur. La soirée dansante sera animée par David COUZON de la Société AMI (Animation Musicale Interactive).

Pour participer :

Seul, en couple ou entre amis, **achetez vos billets lors des permanences** qui auront lieu **tous les jeudis matin du 27 novembre au 18 décembre, de 10h à 12h, salle de la Tour en Mairie. Plus d'infos : 06 17 32 21 10.**

Au moins l'un des participants doit être Villardaire.

N'hésitez pas à préciser avec quelles personnes vous souhaitez partager votre table. Les organisateurs vous placeront côte à côte.

Attention, le nombre de places est limité.

Tarif : 65 € / personne (animation incluse)
(paiement par CB, espèces ou chèque à l'ordre du Comité des Fêtes)

MENU :
- Cocktail apéritif,
- Velouté de potimarron, œuf bio poché et brisures de châtaigne,
- Ballotin de chapon et sa sauce champagne,
- Brique de gratin dauphinois et flan de légumes de saison,
- Fromage blanc avec coulis de fruits rouges ou fromage sec,
- Entremet des fêtes.

BOISSONS :
- Apéritif,
- Jus de fruits, Évian, Badoit (1 bouteille pour 4),
- Viognier / Côtes-du-Rhône (1 bouteille pour 5),
- Café / thé.

Champagne et autres boissons en sus en vente au bar.

Conseil Municipal des Enfants

En place pour un nouveau mandat

Lundi 6 octobre 2025, 29 jeunes élus ont été installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux Enfants, pour un mandat d'un an.

Pour le mandat 2025-2026, la parité est quasiment respectée avec 14 garçons et 15 filles. L'école Hubert Pouquet est représentée par 11 élus, l'école Jean Ravon 12 et l'école Jean Guitton 6.

Engagés dans une démarche citoyenne, ils auront pour mission de représenter tous les enfants de Villars, indépendamment de leur école d'origine.

Après avoir rencontré le Maire dans son bureau, les jeunes élus ont évoqué en séance d'installation les différentes idées de chaque candidat et reçu leur écharpe tricolore.

En novembre, la première réunion de travail a permis de former les commissions et de réfléchir aux projets du mandat.

Retrouvez les noms des enfants élus et leurs premières actions sur le site Internet de la commune : www.villars.fr.

Villes et Villages fleuris

Une 2ème "fleur" pour Villars !

Villars vient d'obtenir la 2ème fleur du label "Villes et Villages Fleuris" : une reconnaissance qui récompense les efforts continus des services municipaux pour améliorer le cadre de vie et renforcer la qualité environnementale de la commune.

Un engagement reconnu

Villars a obtenu sa 1ère fleur en 2019.Pour cette nouvelle attribution, le jury s'est appuyé sur un référentiel multi-critères, évaluant notamment la gestion différenciée des espaces verts, la préservation des ressources, l'optimisation de l'arrosage, le développement de la biodiversité, la valorisation du patrimoine ou encore l'amélioration des déplacements doux. La visite effectuée début juillet, a également permis au jury d'observer les nouvelles réalisations telles que le Parc de la Sapinière et la végétalisation des cours d'écoles comme celle, exemplaire, du groupe scolaire Jean Ravon.

Une démarche globale à poursuivre

Au-delà des aménagements paysagers, la commune s'engage dans une approche durable, incluant la plantation de végétaux locaux, la sensibilisation des habitants à cette dynamique collective et la présence du végétal tout au long de l'année.

Cette 2ème fleur confirme la volonté de Villars de poursuivre et d'amplifier ses actions en faveur d'un environnement préservé et d'un cadre de vie agréable pour tous.

Le Relais Petite Enfance a fêté ses 20 ans !

Le Relais Petite Enfance de Villars a soufflé ses 20 bougies : un anniversaire sous le signe de la créativité et de la convivialité.

Un parcours évolutif

Inauguré en 2005 au 14 rue Danton sous le nom de Relais d'Assistantes Maternelles, le Relais Petite Enfance (RPE) a connu plusieurs métamorphoses. En 2014, il déménage au 13 rue de l'Arsenal, dans la Maison de l'Enfance, et prend le nom de Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants. Plus tard, il devient officiellement le Relais Petite Enfance et endosse également le rôle de Guichet unique pour la recherche de modes de garde, simplifiant les démarches des familles.

Un anniversaire joyeux

Samedi 11 octobre 2025, le RPE a fêté ses 20 ans. Pour l'occasion, animations, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. De nombreuses familles et partenaires ont répondu présents pour découvrir les activités imaginées et organisées par les assistantes maternelles de la commune, avec le soutien d'Isabelle, responsable du Relais, et de Marie-Claire, une intervenante inspirante et créative.

Dès l'entrée, les enfants étaient plongés dans un univers jurassique avec des dinosaures à retrouver. À l'intérieur, chaque espace réservait son lot de surprises : une cabane avec permission de dessiner sur les murs, des coussins pour lire et se reposer, des jeux de manipulation, des bébés et animaux à nourrir, des animations lumineuses, un parcours sensoriel, un bar à jus de fruits, un stand lessive, une tête à coiffer, des visages à animer, une fresque collective, une piscine mystérieuse,... et même un mur des remerciements. Le tout, entièrement conçu à partir de matériaux de récupération, témoignait de l'ingéniosité et de l'imagination des assistantes maternelles.

Un lieu aux missions multiples

Avant de partager les gâteaux d'anniversaire, les discours ont rappelé les missions essentielles du RPE :

- socialisation des enfants, lors de temps collectifs,
- accompagnement et formation continue des assistantes maternelles,
- conseils aux parents pour la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins,
- collaboration avec les partenaires locaux.

Une structure municipale indispensable

Le Relais Petite Enfance, structure municipale soutenue par la CAF, continue de jouer un rôle clé dans la vie des familles.

Il ne cesse de se réinventer pour offrir le meilleur aux enfants, aux parents et aux professionnelles de la petite enfance.

Plus de photos sur le site Internet www.villars.fr et la page Facebook.

Dis Nounou, c'est quoi ton métier ?

Les assistantes maternelles jouent un rôle clé, dans le secteur de la Petite Enfance, qui mérite d'être valorisé.

Elles occupent une place centrale dans l'accueil et l'éveil des jeunes enfants. Professionnelles agréées par le Département, elles offrent un cadre sécurisant et stimulant, à leur domicile, permettant aux parents de concilier vie familiale et professionnelle. Pourtant, malgré son importance, ce métier reste parfois méconnu ou sous-estimé.

Des compétences multiples et exigeantes

Accueillir un enfant chez soi ne s'improvise pas. Les assistantes maternelles doivent allier patience, créativité et rigueur. Leur mission va bien au-delà de la simple garde : elles accompagnent le développement psychomoteur, favorisent la socialisation, et veillent au bien-être de chaque enfant. Une formation initiale obligatoire et des formations continues leur permettent de se tenir informées des meilleures pratiques éducatives.

Un engagement au quotidien

Chaque jour, ces professionnelles s'adaptent aux besoins spécifiques des enfants qu'elles accueillent, organisent des activités d'éveil, et créent un environnement propice à l'apprentissage. Leur travail, souvent solitaire, demande une grande autonomie et une forte implication personnelle.

Une plus grande adaptabilité que les crèches

Pour les parents ayant des horaires décalés ou variables, une assistante maternelle peut être un choix plus judicieux que la crèche. De plus, il existe aussi des gardes à domicile qui peuvent garder un ou plusieurs enfants au foyer des parents.

Pour plus d'informations concernant les assistantes maternelles disponibles sur la commune : RDV au Relais Petite Enfance (04 77 92 44 60).

L'inclusion à Villars
de la Petite Enfance à l'âge adulte

Un accueil optimisé à la crèche "Les Marmottes"

La crèche "Les Marmottes" répond aux besoins de garde d'une trentaine de familles et depuis septembre, elle accueille dans ses effectifs une petite fille en situation de handicap, dans ses nouveaux locaux à la Maison de l'enfance.

Une inclusion réussie, notamment grâce à l'engagement et la formation des professionnelles et à l'ouverture d'esprit des familles. Comme chaque enfant qui fréquente la crèche, Romane apporte sa singularité et sa richesse. En lien avec ses parents, un dispositif de soutien aux crèches, financé par la CAF et le Département de la Loire, a pu être déployé pour faciliter son accueil.

Ce financement a permis l'emploi d'une accompagnante 22 h/semaine dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences. « A la crèche "Les Marmottes", on met un point d'honneur à accueillir tous les enfants dans un environnement sécurisé et bienveillant, avec une réponse adaptée aux besoins de chacun. Dans le cas de Romane, les besoins sont différents, nécessitent une attention particulière et une plus grande disponibilité. Il était important de l'accueillir de la meilleure façon possible en mettant tout en œuvre pour son bien-être, en ouvrant les portes de la crèche aux soignants et partenaires extérieurs pour la continuité des soins ou la recherche de jouets adaptés. Cet accueil se vit comme une richesse et sert le groupe entier sans desservir l'organisation de la crèche. Fortunée, l'accompagnante, peut être présente aux côtés de Romane à chaque instant de la journée" précise la directrice, Valérie. Ce renfort est un vrai plus pour l'équipe et pour Romane qui apprécie d'avoir une personne référente, mais qui est aussi complètement intégrée dans la vie de la crèche. Pour les autres enfants, l'ouverture à la différence est une force et la tolérance une vraie richesse partagée.

Un dispositif ULIS-TSA à l'école Jean Ravon

Depuis septembre 2023, l'école élémentaire Jean Ravon dispose d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) pouvant accueillir jusqu'à 8 enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Johanna Arnaud, enseignante spécialisée, coordonne ce dispositif au niveau de l'école. Le principe est que chaque élève partage des temps d'enseignement avec sa classe de niveau, du CP au CM2, en alternance avec des temps de révision avec l'une des deux AESH collectives dédiées aux enfants de l'ULIS, des temps d'apprentissage de nouveautés avec l'enseignante spécialisée et des temps de repos.

"Lorsque les adaptations mises en place en classe ordinaire ne sont plus suffisantes, les enfants ont besoin de revenir dans un environnement calme et rassurant" précise Johanna qui a aménagé sa salle en s'inspirant de la méthode TEACCH, adaptées aux troubles autistiques. "Ils ont également besoin d'un emploi du temps très structuré, adapté à chacun. Avec les parents et tous les professionnels qui gravitent autour de l'enfant, nous mettons en place des outils communs qui les aident à se sentir bien et à apprendre dans les meilleures conditions." Avoir une classe ULIS et une personne ressource spécialisée dans la gestion des handicaps dans une école est bénéfique pour tous : les enfants apprennent chacun de leurs différences, nouent de vraies amitiés et les enseignants peuvent demander des conseils pour travailler avec des enfants à besoins spécifiques. Au niveau du périscolaire, les agents municipaux ont été formés, notamment avec l'association Chantelise, spécialisée dans les TSA. Un accompagnement par une AESH, rémunérée par l'Éducation Nationale est également prévu sur les temps de cantine mais le poste n'est pour l'instant pourvu qu'à mi-temps.

Trait d'Union : plus qu'un travail, un lien social

Créée en 1988 dans les salles paroissiales par Hélène Guillet, Trait d'Union est une Entreprise Adaptée (EA) située depuis 1995 au 12 rue Paul Bert à Villars, dans des locaux à la fois municipaux et privés. Elle accueille une quarantaine de salariés en situation de handicap pour des services de repassage, couture, conditionnement et colisage à destination des particuliers comme des professionnels.

A la différence d'un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), une EA dépend du droit privé. Son principal objectif est de participer de manière active et engagée à l'insertion professionnelle du travailleur handicapé dans un milieu ordinaire de travail.

"Nous faisons travailler à temps partiel des personnes reconnues handicapées par la MDPH, que leur handicap soit physique, psychique ou cognitif" précise Hélène. "Nous avons 4 animateurs pour les former et contrôler leur travail, toujours de qualité, et 1 conseillère en économie sociale et familiale pour les aider dans leur quotidien." Si l'inclusion par le travail est importante, elle va de pair avec l'inclusion sociale. "Travailler leur permet d'avoir une place dans la société, de rythmer leur journée, d'avoir une autonomie financière relative mais aussi de sortir de l'isolement, de développer des échanges avec les autres." Un vendredi par mois, Trait d'Union organise des sorties-loisirs pour ses salariés et tous les mardis un éveil à la gym est proposé au Centre Social.

Espace Beaunier

Pose de la 1ère pierre de la résidence "L'Orée du Parc"

La cérémonie symbolique de pose de la 1ère pierre de la résidence L'Orée du Parc s'est tenue jeudi 30 octobre 2025 sur le site de l'ancien stade Paul Bert.

Cet événement marque une étape clé dans la transformation de l'Espace Beaunier en écoquartier et un tournant pour l'avenir de la commune. Avec 55 000 m² de requalification de friches industrielles, l'Espace Beaunier est le plus vaste programme de réhabilitation du territoire métropolitain.

Une architecture sobre et ouverte sur la nature

Face au futur parc public, véritable poumon vert de ce nouveau quartier, la résidence L'Orée du Parc, 1er programme immobilier de l'Espace Beaunier porté par le promoteur UTEI, bénéficie d'un emplacement central, à proximité immédiate des commerces, des écoles et des transports en commun.

Conçue par l'agence Insolites Architectures et pensée dans le respect des principes de la RE2020, L'Orée du Parc privilégie une architecture à taille humaine et une insertion douce dans le tissu pavillonnaire environnant. Les bâtiments de faible hauteur s'organisent autour d'un vaste jardin intérieur arboré de 5 600 m², véritable cocon végétal favorisant la biodiversité et la convivialité.

65 logements du 2 au 5 pièces , dont 25 % de logements locatifs publics avec le bailleur social Loire Habitat, seront réalisés.

La plupart des appartements sont traversants ou multi-orientés et s'ouvrent sur de généreux espaces extérieurs : loggias ou terrasses plein ciel.

La livraison de cette résidence est prévue pour le 4ème trimestre 2026.

Rue de l'Espoir

Après la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et le renouvellement de la canalisation d'eau potable cet été, les travaux se sont poursuivis rue de l'Espoir.

A partir du 1er octobre, les entreprises, mandatées par Saint-Étienne Métropole, ont procédé au réaménagement de la voirie.

Les trottoirs et la chaussée ont été totalement refaits et recalibrés, un dispositif de ralentissement a été mis en place, une piste cyclable bidirectionnelle a été créée dans le prolongement de celle du carrefour Industrie / Espoir, et une noue engazonnée a été aménagée pour l'infiltration des eaux pluviales de la voirie durant le 1er mois de chantier. Les marquages au sol et les plantations de la noue seront réalisés dans la continuité.

Pendant toute la durée du chantier, l'accès à la clinique vétérinaire et au chantier de la Résidence Services Seniors a été maintenu via une déviation par la rue du jeu de Boules.

Ces travaux devraient être terminés à la fin de l'année 2025.

Parking Industrie / Espoir

Cet automne, la touche finale a été apportée au parking Industrie / Espoir : les derniers mobiliers ont été installés et les plantations réalisées.

Au total, 6 corbeilles, 3 bancs et 6 appuis vélos ont été posés tandis que, côté plantations, 20 arbres hautes tiges ont été ajoutés, 770 m² de massifs créés et 2 130 m² de prairies semées. Une borne pour recharger les véhicules électriques devrait compléter cet équipement prochainement.

Inauguration du gymnase Louis Bernichon

Une rénovation thermique et fonctionnelle réussie

Jeudi 30 octobre 2025, plus de 300 personnes ont assisté à la soirée d'inauguration du gymnase Louis Bernichon, consécutive à la fin du chantier de rénovation et d'extension mené depuis juin 2024.

Entre 2 shows de basket acrobatique des Crazy Dunkers, le public a pu découvrir les modifications apportées au bâtiment dans les discours des élus et partenaires ainsi que lors de la visite inaugurale.

Une rénovation thermique d'abord, puisque la totalité du bâtiment a été isolée et l'éclairage Led renforcé, permettant une réduction de plus de 60 % des dépenses énergétiques, au-delà des exigences du décret tertiaire.

Une rénovation esthétique, durable et fonctionnelle ensuite avec la réfection de toutes les peintures et la création d'une extension sur 2 étages composée d'un nouveau hall d'entrée avec sanitaires, d'une buvette et d'un couloir lumineux desservant la nouvelle tribune en bois de 280 places assises. Le rez-de-chaussée comporte une salle associative de 100 m² avec des espaces de rangement. Les salles annexes du foot, basket et Sou des écoles ont également été rénovées.

Ce chantier a aussi pris en compte les extérieurs avec 7 500 m² de surface repensés et requalifiés en place polyvalente avec une désimperméabilisation des sols et 34 arbres plantés.

D'un montant total de 4,17 M€, subventionnés à hauteur de 65 %, ces travaux ont réussi leur défi : faire du gymnase Bernichon la figure de proue du Parc de la Sapinière.

La commune remercie ses partenaires financiers :

PRÉFET DE LA LOIRE – Liberté Égalité Fraternité

FRANCE NATION VERTE – Agir - Mobiliser - Accélérer

agence de l'eau Loire-Bretagne – Établissement public du ministère

SEM SAINT-ÉTIENNE la métropole

territoire d'énergie LOIRE - SEL

Végétalisation et aménagement paysager

Expérimentation de l'hydromulching au cimetière

Après le Parc de la Sapinière et les cours des structures Petite Enfance et des écoles, la Ville de Villars poursuit sa démarche de renaturation avec une expérimentation de végétalisation des allées d'une partie du cimetière.

L'objectif : faire entrer la nature au cœur de ce lieu de recueillement pour en améliorer le cadre, mais également désimperméabiliser les surfaces pour lutter contre les îlots de chaleur et permettre l'absorption naturelle de l'eau. Cette démarche est en adéquation avec la **labellisation régionale "Commune sans pesticide" obtenue par Villars en 2024,** puisqu'à terme, les allées recouvertes de trèfles seront entretenues facilement par des tontes occasionnelles.

Depuis le 3 novembre, l'entreprise locale Carré Vert a procédé au décroûtage des allées concernées, puis a enrichi le sol pauvre avec de la terre végétale mélangée à des gravillons. La technique de l'hydromulching a ensuite été utilisée pour ensemencer les allées. Il s'agit de la pulvérisation d'un mélange d'eau, de fertilisants, de semences et d'un substrat à base de fibres végétales.

Afin de permettre le bon développement de cette germination et la réussite de cette expérimentation, **l'accès à la zone concernée est interdit** (sauf enterrement et autorisations spéciales) **jusqu'au 28 décembre 2025.**

Un nouvel aménagement paysager dans le Jardin public de la Mairie réalisé avec des apprenants du Campus Montravel

Depuis le 5 novembre, la partie basse du Jardin public se métamorphose grâce à un projet collaboratif et pédagogique.

Ce réaménagement paysager est le fruit d'un partenariat entre les services techniques municipaux et les apprenants du Campus Montravel, qui ont imaginé et conçu les nouveaux espaces, en intégrant des principes d'aménagement durable et adapté au climat. Le projet concerne 2 zones :

- En face de La Poste seront aménagés une rocaille végétalisée, des massifs d'arbustes et de vivaces, une treille en bois avec des plantes grimpantes, et un parcours sensoriel à tester pieds nus.
- Côté arrêts de bus, on trouvera une rocaille végétalisée, des arbustes d'ombrage, un escalier en bois, pour éviter de piétiner la pelouse, et des bordures en résine.

Les végétaux choisis sont locaux, peu gourmands en eau et faciles à entretenir. L'arrosage automatique sera remplacé par un système de goutte-à-goutte, activé en cas de forte chaleur. Le budget de ce chantier éducatif et écologique est de 8 000 €, subventionné par l'État. Les **travaux s'échelonneront de novembre 2025 à fin février 2026.**

Ce projet s'inscrit aussi dans la « Stratégie Biodiversité » de St-Étienne Métropole : le nouveau jardin servira de **site de démonstration pour la promotion du label « Végétal local ».**

La commune et le Campus remercient leurs partenaires financiers :

PRÉFET DE LA LOIRE — MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE — SAINT-ÉTIENNE la métropole — Campus Montravel

Point sur les chantiers de voirie

Rue Thiers : démolition d'une maison et aménagement de places de stationnement

Depuis le 23 septembre 2025, des travaux sont menés au niveau du 28 rue Thiers. Ils devraient se poursuivre jusqu'à fin février 2026.

La première phase du chantier consiste à **déconstruire la maison située près de la voie ferrée**, au 28 rue Thiers. Des protections ont été mises en place en octobre afin de procéder au désamiantage de l'édifice. Les matériaux seront ensuite triés et mis en décharge.

La deuxième phase du chantier s'effectue dans la continuité et consiste à **aménager 14 places de stationnement supplémentaires**, dont 2 PMR, dans le prolongement du parking existant, qui comporte 16 places. L'ensemble de la **zone de stationnement sera désimperméabilisée** grâce à un revêtement en pavé-gravillons. **Les trois arrêts minute** du commerce de proximité seront déplacés. Des **espaces verts apporteront de l'ombre et de la fraîcheur** à ce parking.

Un **espace terrasse sera également créé** en face du café-bar Le Narval, avec la pose de barrières de sécurité, l'élargissement et la reprise du revêtement.

Le montant total de cette opération d'aménagement réalisée par Saint-Étienne Métropole s'élève à 215 000 € HT, démolition comprise.

Route du Plat Haut : mur de soutènement et remplacement de la canalisation d'eau potable

Depuis octobre, deux chantiers se sont enchaînés sur la route du Plat Haut.

Du 6 au 17 octobre, un **mur de soutènement** de 85 mètres de long à été construit, pour soutenir la partie haute de la route. Afin de prévenir le risque de chutes, il a été surmonté d'une barrière en bois haute de 1,25 mètre. Les trottoirs attenants ont également été repris. Ces travaux ont nécessité l'abattage de 5 arbres, qui seront replantés par la commune, et le déplacement par le SIEL de 2 candélabres et de leur réseau d'alimentation.

Ce chantier, d'un montant total de 100 000 € HT, était prévu depuis longtemps. Il a cependant fallu attendre la **régularisation cadastrale** de cette voirie. En effet, les parcelles concernées appartenaient aux copropriétés de la Feuilletière, du Plat Haut et de la Taillée. Après une procédure administrative et une enquête publique, cette voirie a été rétrocédée à la commune et incluse dans le périmètre d'intervention de Saint-Étienne Métropole.

Dès le 20 octobre, Saint-Étienne Métropole a pu lancer un 2ème chantier qui impacte l'alimentation en eau de 2000 habitants des Quartiers hauts : le **remplacement de la canalisation d'eau potable** de la route du Plat Haut.

Cette intervention est déléguée à la société Oélie Saur qui a informé en amont les syndics de copropriété et les riverains.

Elle comprend le renouvellement de 555 mètres linéaires de canalisation et les branchements associés correspondants à l'alimentation des immeubles des quartiers du Plat Haut, de la Taillée et de la Feuilletière.

La durée prévisionnelle de l'opération est de 18 semaines (soit une fin de chantier estimée au vendredi 20 février 2026) et son coût est de 392 400 € HT.

Ce chantier nécessitera un alternat par feux tricolores, déplacés selon l'avancée des travaux, et d'inévitables coupures d'eau, les plus brèves possibles. Les habitants seront bien sûr informés de celles-ci à l'avance.

Jobs Mairie pour les 16 - 17 ans

Déposez vos candidatures du 1er au 31 janvier 2026

La Municipalité recrute des jeunes pour les vacances d'été.

Tu as entre 16 et 17 ans, tu es Villardaire et tu souhaites bénéficier d'une expérience professionnelle rémunérée ?

La Municipalité de Villars te propose un travail saisonnier, d'une durée de 2 semaines consécutives à 60 % du temps complet (soit 42h sur la totalité de la période) pendant les vacances d'été. Tu seras payé 11,88 € brut de l'heure (traitement brut de la fonction publique des auxiliaires).

Il s'agit de postes encadrés par des tuteurs, **aux Services Techniques de la commune et à la résidence autonomie "Les Marronniers".**

Les principales missions sont d'assurer la propreté des voiries (désherbage,...), de contribuer aux diverses tâches d'embellissement des espaces verts, d'effectuer des actions d'animation et d'accompagnement auprès des personnes âgées et d'aider à l'entretien de la résidence.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) **doivent être adressées au plus tard le 31 janvier 2026** à :

MAIRIE DE VILLARS
M. le Maire
Rue de l'Hôtel de ville
42390 Villars.

Passé ce délai, aucune candidature ne sera recevable.

Les **entretiens et les sélections auront lieu en février et mars 2026.**

Si nécessaire, un tirage au sort sera effectué pour départager les candidats.

Une cérémonie d'accueil avec signature des contrats aura lieu en avril 2026.

La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas bénéficié du dispositif l'an dernier, le nombre de places étant limité.

Ce sont eux qui en parlent le mieux...

"Durant mes 2 semaines d'été de jobs Mairie, j'ai désherbé les allées du Complexe Sportif. C'était sympa de participer à l'embellissement de la commune et les sous gagnés m'ont aidé à financer mes vacances."

Adrien

"Pour moi, les jobs d'été ont été une bonne première expérience du monde du travail. C'est une super opportunité pour les jeunes car il est difficile en étant mineur et sans permis de décrocher un job. Cet emploi m'a permis de travailler en équipe, élément essentiel dans mon travail actuel."

Anaëlle

"Je me souviens d'une bonne ambiance de travail, de tâches très variées dans l'entretien des espaces verts ou l'installation de matériel pour des événements,... Bref, je le referais volontiers !"

Martin

Côté mairie, on apprécie...

"Les Jobs Mairie sont un dispositif enrichissant dans les deux sens.

Ces dernières années, nous avons accueilli des jeunes sérieux, consciencieux et impliqués.

Pour nos agents, les retours sur le terrain sont bons. Les jeunes nous apportent une aide réelle en période estivale où le travail, notamment dans l'entretien des espaces verts, est plus important.

Nous avons pu leur confier des travaux de peinture ou de désherbage toujours dans des lieux sécurisés.

La sécurité est en effet une priorité dans cet accueil : les jeunes n'utilisent pas les machines pour lesquelles ils ne possèdent pas les habilitations.

Cette première expérience de travail leur permet souvent d'avoir leur premier salaire, une motivation évidente mais pas seulement : ils apprécient de se sentir utiles et l'ambiance est plutôt conviviale.

Olivier,
responsable du Pôle Cadre de Vie
au Centre Technique Municipal

Auchan Villars

Pour ses 40 ans, le magasin se réinvente

Vendredi 28 novembre 2025, après 9 mois de travaux, l'hypermarché Auchan Villars "Portes du Forez" a accueilli ses clients dans un magasin entièrement métamorphosé.

Inauguré en 1985, le magasin célèbre ses 40 ans en se réinventant de fond en comble, pour répondre aux attentes toujours plus exigeantes des consommateurs.

Une rénovation complète

Moins d'espace mais plus d'efficacité : avec une surface de vente réduite de 13 000 à 10 000 m², Auchan Villars mise sur l'optimisation et la fluidité. « Les habitudes de consommation ont évolué : les clients veulent faire leurs courses plus rapidement, dans des espaces plus accessibles et mieux organisés », explique Sassi Zaidi, directeur adjoint du magasin. La dernière rénovation datait de 2011 – il était temps de moderniser l'expérience d'achat.

Les travaux, commencés en mars 2025, ont concerné chaque élément : les murs et plafonds ont été repeints, le chauffage et la climatisation mis aux normes, le sol recarrelé, l'éclairage repensé, le mobilier et les armoires réfrigérées renouvelés. Le défi ? Maintenir le magasin ouvert pendant toute la durée du chantier, grâce à une organisation minutieuse et une attention constante à la sécurité des clients et des employés.

Un parcours client repensé, pour plus de simplicité et de plaisir

Désormais, l'ensemble des produits alimentaires est regroupé à gauche du magasin, accessible via une entrée dédiée. L'accent a été mis sur les métiers de bouche : boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie et pâtisserie côtoient les rayons primeurs, facilitant les courses d'appoint. Les rayons d'épicerie salée et sucrée restent aussi variés qu'avant, avec des espaces dédiés aux nouvelles tendances : nutrition sportive, cafés aux textures et parfums variés,... Côté non alimentaire, rien n'a été sacrifié : parapharmacie, hifi, électroménager, décoration, culture, textile et événementiel sont toujours au rendez-vous. Auchan Villars continue aussi de proposer des services pratiques : photos d'identité, envoi de recommandés, réception de colis... La nouvelle organisation s'effectue autour de 2 allées principales. « Nous avons voulu apporter plus de logique dans notre agencement, pour que chaque visite soit à la fois rapide et agréable ».

Une modernisation attendue

Les collaborateurs du magasin apprécient de travailler dans un environnement neuf, moderne et mieux organisé. "Malgré les travaux, de nombreux clients sont restés fidèles. Nous tenons à les remercier pour leur patience et leur confiance. Nous espérons que ce nouveau magasin répondra à toutes leurs attentes et invitons les autres à venir découvrir ce nouveau concept ».

Fin du réseau cuivre ADSL

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures numériques et du déploiement des réseaux de fibre optique, les services Internet, TV et téléphonie fixe utilisant le réseau cuivre ADSL vont progressivement disparaître sur la commune de Villars.

Le département de la Loire présente une particularité en matière d'accès à Internet : deux réseaux ADSL y coexistent.

- Le réseau historique, exploité par Orange, dessert les clients d'Orange et de Free.
- Le réseau LOTIM, déployé par le Département, permet l'accès aux services ADSL pour les autres opérateurs.

Ce qui change :

À compter du 1er janvier 2026, le réseau cuivre LOTIM, déployé par le Département de la Loire, sera définitivement fermé.

Cela signifie que les abonnements ADSL utilisant ce réseau seront automatiquement coupés à cette date.

Pour le réseau Orange, une fermeture progressive est prévue selon les communes mais aucune date n'a encore été communiquée pour Villars.

Ce que vous devez faire :

Si vous utilisez encore une connexion ADSL, il est important d'anticiper dès maintenant votre passage à la fibre optique afin d'éviter toute coupure de service.

Les habitants et entreprises concernés sont invités à prendre contact avec leur fournisseur d'accès à Internet pour organiser la migration de leur abonnement vers une offre fibre.

Sans action de votre part, les lignes concernées par le réseau LOTIM seront automatiquement coupées à partir du 1er janvier 2026.

Pour suivre le déploiement de la fibre :
https://cartefibre.arcep.fr
https://reseaux.orange.fr

MISS (Mission Santé Sociale)

Une association qui vous aide à choisir votre mutuelle

Le CCAS de Villars (Centre Communal d'Action Sociale) a conclu depuis plusieurs années un partenariat avec l'association MISS (Mission Santé Sociale) afin d'aider les Villardaires à trouver une couverture santé de qualité et adaptée à leur situation.

Depuis le 1er décembre 2020, la résiliation infra-annuelle permet aux assurés de résilier leur contrat de mutuelle à tout moment après un an de souscription, sans frais ni pénalité. Ainsi, toute personne, qu'elle soit active (sauf salariée ayant une mutuelle employeur obligatoire) inactive ou retraitée, a tout intérêt à revoir régulièrement son contrat de mutuelle. C'est ce qu'explique Christèle Dieval, intervenante de l'association MISS qui assure des **permanences les jeudis sur RDV en Mairie de Villars.**

Pour cela, rien de plus facile, il suffit de prendre rendez-vous pour bénéficier d'une étude gratuite. "Je prends en compte vos besoins et votre situation actuelle et recherche parmi une centaine de solutions négociées celle qui vous correspondrait le mieux. Enfin, je réalise un comparatif détaillé par rapport à votre contrat actuel."

La force de MISS est d'être une association indépendante qui représente un grand nombre d'assurés, ce qui lui permet de négocier des contrats qui offrent jusqu'à 35 % d'économies. De plus, la cotisation associative est offerte aux adhérents. Le service proposé par Christèle ne s'arrête pas au choix de la mutuelle. En tant qu'interlocutrice privilégiée de ses clients, elle propose un suivi régulier pour s'assurer qu'ils aient toujours les meilleures conditions possibles et offre un accompagnement dans la gestion administrative (résiliations, envoi de factures pour les administrés qui n'ont pas Internet ou ne sont pas à l'aise avec l'informatique,...). Elle œuvre donc dans le strict intérêt de la personne et reste disponible pour conseiller, aider, tout en créant un lien de proximité.

Plus d'informations et prise de RDV au 04 77 80 15 88.

Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

Un programme ambitieux de travaux tourné vers la **transition énergétique** a permis au **gymnase Bernichon** de faire sa mue, de se transformer en un **équipement public plus fonctionnel** et plus en phase avec les enjeux du 21ème siècle.

La première priorité a été la rénovation thermique du bâtiment et son agrandissement pour améliorer le confort des utilisateurs. Le gymnase présente désormais son accès public par le haut, grâce à une extension sur 2 étages. 170 m² ont été créés et répartis entre un hall d'accueil, des sanitaires PMR, une buvette, un espace détente et l'accès à une tribune en bois d'environ 280 places, desservie par un couloir de circulation lumineux.

Au rez-de-chaussée de l'extension, une nouvelle salle associative de 100 m², rangements compris, a été créée. Les salles de l'US Villars et de Villars Basket / Sou des écoles, situées de l'autre côté du bâtiment, ont également été rénovées (faux-plafonds, sols et peintures).

Sur l'ensemble du bâtiment, toutes les façades ont été reprises et isolées. Toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées et redimensionnées. La toiture a été isolée par l'intérieur afin de conserver la membrane photovoltaïque en place. Les éclairages, classiques et sportifs, ont été remplacés par des LED et les équipements de chauffage ainsi que le système de ventilation ont été changés.

L'ensemble de ces travaux permettent au bâtiment de diminuer sa consommation énergétique de plus de 60%, allant au-delà des préconisations légales.

La seconde priorité concernait la reprise des espaces extérieurs attenants. Ils se fondent désormais pleinement dans leur environnement particulièrement du fait d'une cohérence assumée avec le Parc de la Sapinière dans le choix des matériaux et des styles d'aménagements.

Symbole de l'ambition écologique du projet, un important travail de **gestion de l'eau et de lutte contre les îlots de chaleur** a été mené :

- le parking a été transformé en place polyvalente,

- plus de 7 500 m² de surfaces ont été repensées et requalifiées avec un principe de désimperméabilisation des sols permettant une gestion des eaux pluviales optimisée,

- un bassin de rétention et d'infiltration des eaux pluviales a été aménagé en souterrain sous la place polyvalente,

- des zones d'assise ont été créées articulant nature et promenade,

- 34 nouveaux arbres ont été plantés et 22 conservés.

Globalement, ce sont environ 3,6 millions d'euros HT qui sont investis dans ce lieu avec **65% de subventions obtenues** par notre commune.

Ce projet est une **réussite collective qui s'inscrit dans une logique de concertation** avec les utilisateurs. D'abord issue de diverses réflexions en 2019, la rénovation de ce gymnase a ensuite été amendée, complétée, améliorée par les différentes phases de concertation, notamment par les associations utilisatrices, les agents municipaux et les directeurs des écoles.

Cette réalisation est pleinement engagée dans un **développement durable positif et pragmatique.** Nous sommes fiers d'inscrire, chaque jour un peu davantage, notre commune dans les **enjeux de l'époque** particulièrement au regard de la **nécessaire transition écologique** mais également dans une **logique ambitieuse de parfaire le confort des utilisateurs des équipements communaux etnotre qualité de vie.**

L'équipe UNIS POUR VILLARS
www.unispourvillars.fr
contact@unispourvillars.fr
Facebook : @UnispourVillars
Instagram : @jdndasilva

Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

À l'approche de la fin de mandat, il nous semble essentiel de dresser un bilan honnête de ces six années passées au conseil municipal de Villars.

Élus d'opposition, nous avons rempli notre rôle avec constance et lucidité. Très vite, nous avons constaté que la majorité gérait la commune comme une entreprise plus que comme une collectivité de proximité. Derrière une communication abondante, la réalité est tout autre : une ville lourdement endettée, un autofinancement en chute libre (de 600 000 € avant Covid à moins de 100 000 € en 2023, puis 220 000 € cette année, loin derrière les communes voisines dépassant 1 million €). On nous promet 400 000 € pour 2026, mais Villars reste à la traîne dans l'agglomération.

La fiscalité suit la même logique : si le taux communal reste à 33 %, les bases fiscales augmentent, entraînant une hausse automatique pour les 3 300 foyers, supportée uniquement par les propriétaires.

Nous avons dénoncé des investissements mal maîtrisés :
– la plateforme de Bourgeat, annoncée à 200 000 €, a coûté le double pour un site inachevé ;
– le parc urbain, agréable mais dispendieux (4,2 millions €) ;
– le parc Fernand Bost, soudain valorisé à un an des élections ;
– l'Espace Beaunier, dont les projets accessibles ont été abandonnés.

Nous regrettons également la dépendance de Villars aux décisions de la métropole stéphanoise, souvent inadaptées à notre réalité locale.

Derrière l'image d'une « ville dynamique », Villars devient une « ville-dortoir » marquée par une dette lourde et un développement déséquilibré.

Nous remercions les Villardaires pour leur confiance et leurs échanges, qui ont guidé notre action. Notre vigilance demeure : nous continuerons à défendre une gestion responsable, transparente et proche des habitants. L'avenir de Villars mérite mieux que des effets d'annonce.

Et parce qu'une opposition utile ne se résume pas à dire non, nous avons, depuis le début du mandat, formulé des propositions concrètes comme la détection automatique de l'éclairage public pour réduire les coûts énergétiques, rejetée d'un revers de main par le maire, ou encore le maintien de tarifs de restauration scolaire à un niveau raisonnable pour préserver le pouvoir d'achat des familles…

Une soirée Halloween réussie
pour l'Association des Entrepreneurs de Villars

Vendredi 31 octobre, la salle de la Libération s'était transformée en manoir hanté pour la soirée Halloween proposée par l'association des Entrepreneurs de Villars (AEV). Une réussite pour les participants comme pour les organisateurs, qui envisagent d'en faire un rendez-vous incontournable.

200 personnes, déguisées en sorcières, squelettes, diablotins et majordomes bizarres,... ou simplement en tenue de soirée (le déguisement n'étant pas obligatoire) ont répondu à l'appel, attirées par la perspective de passer une bonne soirée, dans une ambiance pleine de surprises. Et elles n'ont pas été déçues ! De la décoration au menu, en passant par l'accueil et l'animation : le thème Halloween a été entièrement respecté. "Nous avons joué le jeu à fond" précise Maya, la présidente de l'association. "Nous avons commencé à décorer la salle dès le mercredi". Toiles, araignées, draps, robes flottantes, nappes et housses de chaises noires, lanternes et bougies oranges, lumières rouges, fumée et musique d'accueil intimidante : dès l'entrée, l'atmosphère était posée... pour vite se réchauffer avec un menu de qualité proposé par le Traiteur Sébastien Lopez et Anaïs Pâtisserie Fine pour les adultes (soupe de potiron / châtaignes, bœuf bourguignon / tagliatelles et cerveau de mousse de vanille et coulis de framboise) et Pizza Iella pour les enfants (lasagnes, brownies et sucettes). "Nous avons servi à table 165 repas" précise Maya "chaque groupe ou famille avait sa propre table." Ensuite, place à la danse avec DJ Goldo Animation jusqu'à 1h30. "Cette soirée a mobilisé 12 membres des AEV sur la vingtaine que compte l'association. Elle a permis de nous faire connaitre dans une ambiance détendue et de continuer à faire vivre notre réseau. Nous pensons la reconduire pour en faire un rendez-vous incontournable tout comme notre vide-dressing. Nous réfléchissons aussi à d'autres actions et sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres actifs."

Volley-Ball Villars
Une nouvelle dynamique pour un club attractif

Avec plus de 150 licenciés pour cette saison, le Volley-Ball Villars (VBV) a retrouvé sa vitesse de croisière et entame un nouveau chapitre de son histoire avec un projet basé sur la formation des jeunes et la vie du club.

Après le départ d'Arnaud Loire (qui avait amené l'équipe masculine seniors en Pré-National et gagné la Coupe de la Loire en 2022 pour la 1ère fois) au club de Chartres, le VBV a engagé un autre salarié : Corentin Lallart, éducateur sportif auto-entrepreneur. Avec les dirigeants du club, il propose un programme axé sur la formation des jeunes et l'ambiance du club, et incite les parents à intégrer l'organisation des manifestations et à participer. Ainsi, plusieurs tournois internes à thème sont organisés durant l'année comme "Halloween" ou "La galette des rois". Ils permettent de se connaitre et de développer un esprit d'équipe commun à tout le club. Cette convivialité rejaillit sur les résultats sportifs puisque les seniors masculins sont bien partis pour remonter en Pré-National et que les M18 féminines, dont la moitié sont surclassées, effectuent un parcours sans faute. Si les effectifs des M13 au seniors ont presque doublé cette année, le VBV peut encore accueillir des joueurs en baby volley (4-7 ans), en école de volley (8-11 ans) et en loisirs adultes. Côté projets, le club poursuit son partenariat avec la section volley du Collège Les Champs et va accueillir une finale régionale en mai. En 2027, le club aura 40 ans : un anniversaire à préparer dès aujourd'hui !

Kevin Chomat

auteur-compositeur interprète Villardaire

© Photographe : Ludovic Lyne / Styliste : Maxime Vanderlinden

© Photographe : Ludovic Lyne / Styliste : Maxime Vanderlinden

Début septembre, Kevin Chomat a investi la salle de spectacles de la Médiathèque pour 2 soirées : une avant-première et un concert à l'occasion de la sortie de son nouvel EP*. Rencontre avec un jeune artiste passionné qui a déjà 3 albums, 2 EP et plusieurs concerts à son actif.

Kevin chante depuis l'âge de 16 ans. Alors batteur dans un groupe, il décide en 2014 de voler de ses propres ailes en écrivant, composant et interprétant ses chansons. Pour mener à bien ce projet, il prend des cours de chant et de piano, puis évolue en autodidacte vers le style qui lui correspond : un mélange de pop et de variété française avec des sons synthwave, très inspiré par les années 80, David Bowie, et bien sûr The Weeknd. En 2018, il sort le titre "Petite fée" qui remporte le vote des internautes dans le cadre des Révélations France Bleu, devant Michaël Jones, donne un concert au Fil et est contacté par un producteur. Ce bon démarrage est toutefois stoppé par l'épidémie de COVID qui l'oblige à monter à Paris pour sauver son statut d'intermittent du spectacle. Il en profite toutefois pour sortir de nouveaux titres, prendre une coach vocale, tourner des clips... En 2023, une tournée de 8 dates lui confirme sa vraie passion : la scène, et fidélise autour de lui une petite communauté. De retour dans la Loire, à Villars, il s'attelle à son 3ème EP, avec des textes "qui s'inspirent de sujets mélancoliques comme la rupture, la perte d'une personne, la remise en question, la mauvaise acceptation de la différence,... auxquels les gens peuvent s'identifier" sur une musique rythmée "qui apporte de l'espoir". 5 titres, arrangés par Tiery F., ont été enregistrés et vont sortir sur toutes les plateformes de streaming à raison d'1 titre tous les 2 mois. Le premier, "Dans ce taxi" est sorti en septembre et le second "Fleurs du sommeil" est à l'écoute depuis novembre.

Un artiste talentueux à découvrir, à faire connaître et à encourager !

* EP = Support intermédiaire entre un single et un album.

Bienvenue à Utah, chien guide

Habitant depuis toujours à Villars, Frédéric réorganise son quotidien avec l'arrivée d'un nouveau chien guide : Utah, éduquée et remise gratuitement à son bénéficiaire par l'Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Malvoyant, Frédéric est accompagné d'un chien guide depuis plusieurs années maintenant, qui le sécurise et assure ses pas au quotidien. Vous avez dû le voir arpenter les rues de Villars aux côtés de Like, son grand labrador noir venu de Nice. Après des années de bons et loyaux services, le temps était venu pour Like de prendre une retraite bien méritée chez la maman de Frédéric, à la campagne. Depuis le mois de juin, c'est Utah qui assure la relève auprès de Frédéric, un chien guide tout aussi formidable mais ô combien différent : si Like était un grand mâle noir, Utah est une petite femelle de couleur sable.

Vous rencontrerez sûrement cette nouvelle Villardaire en balade dans les parcs ou guidant Frédéric jusqu'à l'intérieur des commerces. Les chiens guides sont en effet les bienvenus dans tous les lieux ouverts au public, même ceux habituellement interdits aux animaux. Nous vous interpellons également sur le fait qu'un chien guide est avant tout un chien, et qu'il fait ses besoins en extérieur comme les autres. Les déficients visuels ne sont pas tous, hélas, en capacité de ramasser les déjections de leur chien, aussi l'Association les éduque à faire leurs besoins "dans le caniveau", soit en bordure de trottoir et non pas sur le trottoir. Nous comptons sur la compréhension et la bienveillance de tous les habitants pour accueillir Utah dans les meilleures conditions à Villars.

Utah est une labrador très agréable que vous aurez plaisir à voir guider son maître avec aisance et fluidité. Bonne continuation et belle aventure à ce duo nouvellement formé.

saison 2025/26 CULTURELLE

A l'affiche... *de décembre à mars*

Exposition de Ness Roberton
Du 2 au 27 décembre
Espace Crémonèse - Médiathèque

Mémoire audiovisuelle
Films commentés par Gérard Vial
Vendredi 12 décembre - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque

"Prêts pour Noël ?"
avec l'équipe de la Médiathèque
Vendredi 19 décembre - 20h
Salle de spectacles - Médiathèque

"Jackpot"
avec Les Carrés M'en Fou
Samedi 17 janvier - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque

"Voyage en Italie"
Chœurs Sinfonietta et Symphonia
Dimanche 1er février - 17h
Eglise de Villars

© CCAB

"Panique chez les Mynus"
Spec. scientifique de la Cie Colegram
Mercredi 11 février - 15h
Salle de spectacles - Médiathèque

© Anne-Laure Etienne

"Tout va bien"
du groupe Alkabaya
Vendredi 27 février - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque

Exposition "Pèle-mêle" de
l'Atelier Couleurs et Créations
Du 3 au 21 mars
Espace Crémonèse - Médiathèque

"Ramsès II"
avec la Cie Par nos lèvres
Sam. 14 mars - 20h30 / Dim. 15 mars - 15h
Salle de spectacles - Médiathèque

Spectacle d'impro théâtrale
avec la Lily
Samedi 28 mars - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque

"Pêcheur de couleurs"
Conte musical avec Julien aiR
Mercredi 8 avril - 15h
Salle de spectacles - Médiathèque

▸ Pour les expos :

Entrée libre, gratuite, durant les heures d'ouverture de la Médiathèque ou pendant les permanences des artistes.

▸ Pour les spectacles :

Billets en vente à l'accueil de la Médiathèque et sur place le jour J (dans la limite des places disponibles).

▸ Retrouvez toute la programmation de la Saison culturelle sur : www.villars.fr.

▸ Possibilité d'abonnements à tarif avantageux à partir de 3 spectacles.

Et aussi : club de lecture **le 7 janvier,** siestes musicales **les 16 janvier et 20 mars ,** Ciné-coulisses **le 23 janvier, et** Heure du Conte **le 18 février...**

Par le pouvoir du MANGA

Pourquoi les mangas connaissent-ils un tel succès ? Quand et comment sont-ils nés ? Que signifie le mot « manga » ?

Du 13 janvier au 14 février, la Médiathèque de Villars vivra à l'heure japonaise avec plusieurs animations spéciales "manga".

Au programme, une exposition composée de panneaux, de figurines et d'objets : la dessinatrice Elsa Brants y parle de la culture manga et nous entraîne à la découverte de ce phénomène de société. En découvrant l'histoire et la grande diversité de cet art japonais, agrémenté d'anecdotes et de nombreux conseils de lecture, vous saurez tout sur le manga !

En complément, pendant les vacances de février, des projections gratuites de dessins animés japonais seront proposées aux enfants et des ateliers de dessins (toujours gratuits) permettront aux plus de 7 ans d'apprendre à dessiner comme un mangaka.

Alors... à vos crayons et... réservez !

Exposition "Par le pouvoir du manga" (panneaux "BD & mangas" et planches originales de BD franco-belges)
Du 13 janvier au 14 février
Espace Crémonèse - Médiathèque

Apprends à dessiner comme un mangaka (à partir de 7 ans) !
Mercredi 28 janvier - 10h30
Mercredi 4 février - 14h30
Hall du bas - Médiathèque

Projections de dessins animés japonais
Mercredi 21 janvier - 14h30 (à partir de 10 ans)
Mardi 10 février - 14h30 (de 6 à 10 ans)
Salle de spectacles - Médiathèque

Ciné-coulisses

Les secrets du 7ème art à la Médiathèque

Une fois par trimestre, venez découvrir gratuitement un film-surprise à la Médiathèque, suivi d'un échange sur son contenu et surtout sa création : quelles sont les intentions du réalisateur, les anecdotes autour des acteurs ? De quel budget le film a-t-il disposé ? Bref, découvrez les coulisses du tournage...

J'ai testé pour vous le 1er ciné-coulisses de la saison et je n'ai pas été déçue !

Les lumières s'éteignent dans la salle de spectacles quasi-pleine de la Médiathèque. Assis sur des fauteuils "de cinéma", le public découvre le titre du film : il s'agit du dernier Clint Eastwood sorti en 2024, "Juré n°2". La projection s'effectue sans interruption, le public est embarqué dans l'histoire, et ne peut retenir sa réaction lorsque le film se termine. Sacré Clint, il nous a encore bien eu ! Les lumières se rallument et Alice explique le choix de ce film judiciaire, de prétoire, qui a la spécificité rare de présenter une enquête en parallèle. Dès le début, on sait qui est le coupable, et pourtant... C'est là tout le génie du réalisateur qui nous emmène où il le souhaite à coup de contre-jours, d'images glissées dans le générique,... Un film qui pourtant n'a pas été soutenu par les studios Warner pour de complexes questions financières, ce qui explique qu'il n'a pas fonctionné aux USA mais seulement en Europe... Les explications d'Alice sont précises, documentées et elle souligne les différences entre le droit français et américain.

Pendant le verre du cinéphile, les spectateurs échangent. Ils aiment le côté "surprise" de ces séances, et même si certains ont déjà vu le film, ils ne le voient pas de la même façon et aiment en connaître les ficelles. Ouvrir le regard des gens sur le cinéma, son industrie, les différentes manières de filmer,... : tel est l'objectif d'Alice, qui conseille de réserver, les séances étant souvent complètes.

Prochains ciné-coulisses :
les 23/01, 3/04 et 19/06.

Marché de Noël

ARTISANAT / DÉCO / CADEAUX / GOURMANDISES / PRODUITS DU TERROIR

Chocolat chaud / Marrons chauds / Vin chaud / Bière de Noël / Crêpes

VENDREDI 12 DÉCEMBRE | **SAMEDI 13 DÉCEMBRE** | **DIMANCHE 14 DÉCEMBRE**

17 h - 21 h | 10 h - 20 h 30 | 10 h - 18 h

DÉGUSTATION D'HUÎTRES ET DE FOIE GRAS

DANS LES BARS DU CENTRE-BOURG

• BAR LE LOUAM'S •
Samedi 13 décembre à partir de 8 h

• LE POINT BAR •
Samedi 13 décembre à partir de 8 h

• BAR LE GAMBETTA •
Dimanche 14 décembre à partir de 8 h

FEU D'ARTIFICE

samedi soir à 18h30

MAISON DU PÈRE NOËL

PETIT TRAIN DE NOËL

Tickets sur le stand du Comité des Fêtes

STATIONNEMENT INTERDIT
Samedi 13 décembre I 13 h - 20 h 30
rue de l'Hôtel de Ville et rue des Écoles

CIRCULATION INTERDITE
Samedi 13 décembre I 17 h 30 - 20 h
rue de l'Hôtel de Ville et rue des Écoles

Events Anim'

Comité des Fêtes Villars

Ville de Villars
Un choix de vie !

Réalisation : aura imprimeurs - Illustrations : ©Freepik ©Pixabay